

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 28 (1920)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Etrennes genevoises pour 1920  
**Autor:** Ritter, Eugène  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-22994>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

N. B. En avril 1696, ensuite de « ruption » du traité ci-dessus, la fourniture du cheval d'hommage avec la selle et la bride seulement, — les autres « arnachures » tombant à la charge des communes, — fut mise aux enchères et offerte à l'enchérisseur « qui pour moins fournirait », et adjugée « après diverses mises faites », à M. le Chastellain Gonin et au notaire Buffat, pour le prix de 24 florins, pour le terme de six ans et « soubs la repentie réciproque au bout de trois ans ».

---

## ETRENNES GENEVOISES POUR 1920<sup>1</sup>

L'histoire de Genève, depuis 1829, a donné lieu à une longue série de publications importantes et diverses. Elles remplissent une centaine de volumes. Les unes sont dues à l'activité personnelle de quelques écrivains : James Galiffe, son fils John, son petit-fils Aymon, Gustave Revilliod, Amédée Roget, M. Henri Fazy, M. Charles Borgeaud, et quelques auteurs moins féconds que ceux-là ; tandis que d'autres sont des œuvres collectives : les *Mémoires de la Société genevoise d'histoire*, la mise au jour de l'*Histoire de Genève* de Gautier, restée inédite pendant 200 ans ; la publication des *Registres du Conseil* des XV<sup>me</sup> et XVI<sup>me</sup> siècles.

Mais ces œuvres collectives sont monumentales et savantes, en sorte que Genève ne possédait rien de pareil au *Musée neuchâtelois* et à la *Revue historique vaudoise*.

Un comité vient de se former, pour créer, sous forme d'annuaire, une publication de ce genre, s'adressant au grand public, à tous les lecteurs. Il a repris le titre d'*Etrennes genevoises*, que Roget avait donné à six petits volumes, qu'il

<sup>1</sup> Genève, imprimerie Klein, 211 pages.

avait fait paraître de 1877 à 1883. Le sous-titre que Roget avait adopté : *Hommes et choses du temps passé*, eût convenu aussi à ce recueil qui porte le millésime de 1920 et qui relate une suite d'épisodes de l'histoire de Genève.

Le plus ancien est le Conseil général du 29 février 1420, si remarquable par l'instinct politique dont firent preuve les Genevois d'il y a 500 ans. D'autres articles offrent un intérêt encore actuel : ils traitent de la neutralité de la Savoie du nord ; des effets redoutables du renchérissement de la vie pour certaines professions libérales : la question se posait déjà au XVIII<sup>me</sup> siècle ; on sait qu'elle a repris tout récemment une grande acuité. — Mais je serais long et sec, si je voulais reproduire et commenter toute la table des matières de cet intéressant volume.

Souhaitons que le succès de cette louable initiative soit encourageant pour les collaborateurs de l'entreprise : MM. Antony Babel, Louis Blondel, Albert Choisy, Lucien Cramer, Paul Martin. Ils jouissent tous d'une juste estime, qu'ils doivent à la solidité des travaux qu'ils avaient antérieurement publiés.

Eugène RITTER.

---

## LE GÉNÉRAL MÉNARD A ROLLE

---

Notre collaborateur, M. Mogeon, me communique le document que l'on trouvera ci-dessous. Il s'agit de la note présentée par le citoyen Spallingue (*sic*), aubergiste de *La Couronne*, à l'avocat L. Secretan, président du Comité des finances, à Lausanne, pour les dépenses résultant du passage du général Ménard à Rolle, le 28 janvier 1798. Parti le matin de son quartier général dans le Pays de Gex, Ménard arriva à Lausanne à six heures du soir. Il s'arrêta donc très